

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 27 septembre 2023

Salle de réunion

19 h à 21 h

Procès-verbal

Sont présents :

<u>Nom</u>	<u>Groupe représenté</u>
Francis Boulianne	Représentant des parents
Raphaële Bélanger	Représentante des parents
Cathy Chenard	Représentante des parents
Nathalie Marquis	Représentante des parents
Carine Martineau	Représentante des parents
Sonia Madore	Représentante de parents
Marina Drolet	Enseignante
Brian Sweeney	Enseignant
Katie Lamontagne	Enseignante
Frédéric Bolduc	Représentant du service de garde
Johanne Simpson	Représentante du personnel de soutien

Sont également présentes à la table du conseil :

Kathleen Michaud	Directrice de l'école
Julie Trottier	Directrice adjointe

Sont absents :

Sarah-Jeanne Maréchal	Représente des professionnels
-----------------------	-------------------------------

1	Mot de bienvenue
	<p>Madame Kathleen Michaud, directrice, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie d'avoir accepté ce mandat. Elle remercie les membres de consacrer de leur temps afin de nous aider à offrir un service de qualité aux élèves.</p> <p>Elle invite chaque membre à prendre parole afin de se présenter.</p> <p>Mme Michaud prend quelques minutes afin de tracer le portrait de notre début d'année jusqu'à ce jour. Nous avons accueilli un service spécialisé composé de deux classes TSA ainsi que de nombreux élèves immigrants.</p>
2-	Adoption de l'ordre du jour
CE2023-09-01	<p>Mme Kathleen Michaud fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>CONSIDÉRANT que Mme Kathleen Michaud a élaboré un projet d'ordre du jour;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marina Drolet et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 27 septembre du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.</p>
3-	Adoption et suivis des procès-verbaux des réunions du conseil d'établissement tenues le 31 mai 2023 et le 15 juin 2023
CE2023-09-02	<p>Procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mai 2023.</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Cathy Chenard et appuyée de Mme Sonia Madore il est résolu à l'unanimité;</p>

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 31 mai 2023.

SUIVIS :

6.2 Madame Michaud informe les membres qu'elle n'a pas encore discuté avec les enseignants de 6^e année de la possibilité de tenir une rencontre avec les parents en janvier.

6.4 Madame Michaud informe les membres que les travaux des petites cours aux pavillons B et C sont complétés. Il manque uniquement les jeux. Ces derniers devraient être livrés et installés en novembre, s'il n'y a pas de délais supplémentaires.

CE2023-09-03

Procès-verbal du conseil d'établissement extraordinaire du 15 juin 2023.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Marquis et appuyée de Mme Marina Drolet il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2023.

4- Parole au public

Mme Kathleen Michaud constate qu'il n'y a pas de public.

5- Procédure d'élection à la présidence et la vice-présidence

Mme Kathleen Michaud fait la lecture de la procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence (article 56 de la loi sur l'instruction publique).

6- Élection à la présidence et la vice-présidence

CE-2023-09-04

Élection de la présidence et de la vice-présidence

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Johanne Simpson, il est résolu à l'unanimité :

DE CHOISIR Mme Nathalie Marquis comme présidente du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marina Drolet, il est résolu à l'unanimité

DE CHOISIR Mme Raphaële Bélanger comme vice-présidente du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2023-2024;

DE MANDATER la directrice de l'école, Mme Kathleen Michaud pour qu'elle informe le Centre de services scolaire de la Capitale du nom de la présidente et de la vice-présidente du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2023-2024.

DE PARTAGER l'animation de cette séance entre Mme Nathalie Marquis, présidente et Mme Kathleen Michaud, directrice.

7- Règles de régie interne du conseil d'établissement

Les membres ayant pris connaissance des règles de régie interne avant la rencontre, Mme Kathleen Michaud vérifie s'il y a des questionnements.

8- Dénonciation d'intérêt des membres (art. 70)

Personne ne dénonce qu'il est en conflit d'intérêt.

9- Rapport de la direction

9.1 Calendrier des rencontres

CE-2023-09-05

CONSIDÉRANT la proposition de calendrier de travail qui a été préparée et présentée par Mme Kathleen Michaud;

CONSIDÉRANT que les membres ont été consultés concernant l'heure des rencontres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sonia Madore et appuyée de Mme Carine Martineau il est résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier et l'horaire de travail pour l'année 2023-2024;

9.2 Formation obligatoire – membres du conseil d'établissement

Mme Kathleen Michaud informe les membres qu'ils devront obligatoirement suivre une formation. Des informations suivront à ce sujet. Mme Michaud demande aux membres de lui faire parvenir un courriel lorsqu'ils auront fait ces formations, puisqu'elle aura une reddition de compte à faire à ce sujet.

9.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 22-23

Mme Kathleen Michaud présente la reddition de compte aux membres du conseil d'établissement.

9.4 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 23-24

Mme Kathleen Michaud distribue le budget de fonctionnement 2023-2024. Elle demande aux membres comment ils souhaitent utiliser le budget octroyé au conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT le budget présenté par Mme Michaud;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Cathy Chenard et appuyé de M. Francis Boulianne, il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2023-2024.

CE-2023-09-06

9.5 Projet éducatif

Mme Michaud rappelle que depuis l'an passé, nous travaillons à l'élaboration de notre projet éducatif. Celui-ci découle du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de notre centre de service.

Nos valeurs sont les suivantes :

- Plaisir
- Respect
- Coopération

Le projet éducatif sera présenté à la prochaine réunion du conseil d'établissement pour adoption.

10-	Rapport de la responsable du service de garde
CE2023-09-07	<p>11.1 Règlement financier 2023-2024</p> <p>M. Frédéric Bolduc présente le règlement financier du service de garde en lien avec les modifications réglementaires apportées par le gouvernement.</p> <p>CONSIDÉRANT la présentation de M. Frédéric Bolduc et les modifications apportées au règlement financier;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marina Drolet et appuyée par Mme Johanne Simpson, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'APPROUVER le règlement financier du service de garde.</p>
11-	<p>Rapport des représentants des enseignants – Vie de l'école</p> <p>L'ensemble de l'équipe école prend part au projet Kronos. Il y aura un spectacle virtuel en lien avec celui-ci, le 10 novembre prochain.</p> <p>Le thème de l'année est : Ensemble nous sommes! Un joli casse-tête classe où chaque élève a son propre morceau est fièrement affiché sur la porte de chacune des classes.</p>
12-	<p>Parole aux représentants de la communauté</p> <p>Il n'y a pas de représentant de la communauté.</p>
13-	<p>Levée de la séance</p> <p>CE2023-09-08</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Simpson appuyée Mme Katie Lamontagne, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 20.</p>

Directrice

Présidente

Date